Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 3

Artikel: L'industrie dans la Suisse romande (suite)
Autor: Renou, H.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-176522

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 31.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Première Année. — N° 3. Samedi 13 Décembre 1862.

LE CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*) :
Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.
Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'industrie dans la Suisse romande.

(Suite)

Une des causes qui ont le plus contribué à l'introduction de l'industrie dans la Suisse romande, est sans contredit la révocation de l'édit de Nantes (1685). Les persécutions de cette époque et celles qui eurent lieu dans le dix-huitième siècle engagèrent des milliers de protestants à s'exiler plutôt que de renoncer à leur foi. Ces fugitifs, pour la plupart entreprenants et industrieux, ne tardèrent pas à récompenser les pays qui les avait généreusement accueillis en les dotant d'industries nouvelles. Dans le canton de Vaud ils établirent *des imprimeries*, *des tanneries*, *des teintureries*, *des chapelleries*, *des fabriques de poterie*, *des manufactures de gants*, *de cotonne*, *de drap*, etc., etc. L'origine des forges de Vallorbes remonte aussi à cette époque.

Le gouvernement de Berne favorisa de tout son pouvoir ces industries naissantes ; nous en avons les preuves palpables dans les ordonnances qu'il fit à ce sujet.

Plusieurs des produits fabriqués à Lausanne et dans le canton acquirent en peu de temps une réputation aussi solide que méritée : les cuirs, les cotonnes, la teinture en bleu, les gants de Lausanne furent recherchés, non-seulement dans la Suisse entière, mais encore on a vu des produits pareils recommandés à l'étranger comme étant de fabrication lausannoise.

Les découvertes industrielles dont le siècle actuel est si riche ont fait sentir leurs effets salutaires dans notre pays, et on est étonné de voir la quantité de fabriques et d'établissements nouveaux qui se sont élevés comme par enchantement au milieu de nous. A Lausanne, par exemple, nous avons *des tanneries modèles*, *des fabriques de cigares*, *de gants*, *de chocolat*, *de bougies et de savon*, *d'horlogerie*, *de drap*, *de cotonnes*, *de ouate*, *plusieurs filatures de laine*, *une filature de coton*, *manufactures de blouses*, *fabrique de doublures*, *coutils*, *sarcenets*, *etc.*, *glaçage de toiles*, *boulangerie mécanique*, *scierie à vapeur*, *usines de construction*, *fabrique de gaz*, etc., etc. Le reste du canton nous offre de nombreuses et excellentes *fabriques de drains*, *de poterie*, *des briqueteries*, *des parqueteries*, *des papèteries*, etc.

Qu'on nous pardonne cette longue nomenclature, mais celui qui écrit ces lignes sait par expérience que des choses très-connues de beaucoup sont ignorées d'un plus grand nombre encore. Il sait que beaucoup voient plus vite ce qui est loin d'eux que ce qui les touche ; il a enfin entendu répéter par des hommes qui, directement ou indirectement, touchent à la direction des affaires publiques, qu'il fallait encourager l'agriculture, essentiellement l'agriculture, tout en laissant entendre que cette dernière seule méritait la sollicitude de l'Etat. — Oui, quoiqu'on en dise, l'évidence est là, nous avons une industrie sous beaucoup de rapports prospère, elle se manifeste de jour en jour davantage et cela au profit

---

FEUILLETON

L'EFFEUILLEUSE

NOUVELLE VAUDOISE (*inédite*)

CHAPITRE III.

Les choses étaient donc telles que nous les avons vues dans le chapitre précédent lorsque, par un beau soir de printemps, *l'oncle Samuel* était dans la salle à boire de son auberge, occupé à la lecture de son journal. La *Gazette de Lausanne* ou le *Nouvelliste Vaudois*, je ne sais lequel des deux, n'absorbaient pas tellement son attention qu'il ne pût jeter de fréquents coups-d'œil sur la table chargée de bouteilles vides et de verres, à côte de la sienne. — Chaque regard était suivi d'une tape sur la poche de son pantalon, qui rendait alors un son argentin. — Ouais ! murmurait-il d'un ton goguenard, ils seront bien en arrivant à Lausanne, s'ils continuent de ce train-là... Les pintes de la Cité vont faire de bonnes recettes, avec des gaillards pareils. Antoine d'abord ne ménagera pas les écus du cousin... hé ! hé ! il faut payer l'honneur d'avoir un fils sous-officier. Une école militaire de cinq semaines juste au moment des gros travaux... Allons voir ce que dit le cousin Abram. Pendant que le charitable aubergiste pose son journal, cache ses lunettes dans leur étui et cherche son chapeau, expliquons en deux mots ce qui avait donné lieu au monologue dont nous venons d'entendre une partie. Le fils d'Abram Cornaz, qui venait de recevoir sa nomination de caporal de grenadiers, avait cédé aux sollicitations pressantes de plusieurs jeunes gens des environs, recrues de l'année précédente, qui l'engageaient à *passer* avec eux son école de caporal, quoiqu'il eût la faculté de la renvoyer à plus tard. Malgré la défense formelle de son père, Antoine adressa une demande à l'inspecteur des milices, et reçut, bientôt après, l'autorisation de se joindre au détachement dont ses jeunes amis devaient faire partie.

Abram Cornaz fut d'autant plus chagriné de la désobéissance de son fils qu'il avait compté sur lui pour le seconder dans les forts travaux du commencement de l'année, aussi répondit-il par un refus péremptoire à la demande d'argent que lui fit ce dernier à l'occasion de son école militaire. Antoine, dont on connaissait

général. A cette occasion, qu'il nous soit permis d'élever la voix pour rendre un juste hommage aux hommes courageux que ne font reculer ni les difficultés matérielles, ni les préventions, ni les déférences qui s'élèvent contre toute nouvelle entreprise. On est obligé de reconnaître avec tristesse que ce n'est pas celui qui entre dans une voie nouvelle qui recueille ordinairement le fruit de ses labeurs. — Si les commencements sont en général difficiles pour toute chose, ils le sont surtout en matière d'industrie. Que d'intelligences, que d'efforts se sont usés à frapper un chemin devenu route large et facile pour ceux qui sont venus après. Mais cette réflexion, toute juste qu'elle est, ne doit entraîner à sa suite aucun découragement, le mot progrès est à l'ordre du jour religieux, moral, social, scientifique, industriel, sa bannière doit être tenue haute. La tâche est commencée, d'autres la continueront, d'autres enfin l'achèveront au moment fixé par la Providence, et, pour terminer, je répèterai cette image de Paul-L. Courier, lorsqu'il compare le progrès à un coche : « Il va, mes » chers amis, et ne cesse d'aller. Si sa marche nous » paraît lente, c'est que nous vivons un instant ; mais » que de chemin il a fait depuis cinq ou six siècles ! A » cette heure en plaine, roulant, rien ne le peut plus » arrêter. »

H. R.

Les machines à vapeur.

La machine à vapeur a pris, depuis quelques années, un tel développement, son usage est devenu si général, qu'il n'est personne qui ne la connaisse plus ou moins et qui ne suive, avec intérêt, les perfectionnements qu'elle subit chaque jour. Dans le canton de Vaud, par exemple, le nombre de ces machines s'est accru très-rapidement pendant ces dernières années, et chaque usine de quelque importance est aujourd'hui actionnée par l'un de ces moteurs.

Nous n'avons pas l'intention de discuter, dans cet article, les avantages et les inconvénients des machines à vapeur ; une discussion de cette nature, fort importante pour éclairer les industriels sur le choix d'un moteur, exige des renseignements nombreux qui n'ont pas encore été recueillis dans notre pays. Nous voulons signaler, en quelques mots, les progrès qui ont été réalisés, depuis quelques années, dans la construction des machines, tels qu'ils ont pu être constatés au grand concours international qui vient de se terminer à Londres.

Au point de vue de leur application, les machines à vapeur peuvent être classées en :

1° Machines fixes, ou machines industrielles ;

2° Machines de navigation ;

3° Locomotives, ou machines de chemins de fer ;

4° Locomobiles, ou machines portatives, employées dans l'industrie et surtout dans l'agriculture.

Chaque machine à vapeur comprend deux parties : le *générateur* de vapeur ou la chaudière dans laquelle se produit l'évaporation de l'eau ; — le *moteur*, dans lequel s'effectue le travail de la vapeur et sa transformation en mouvement. Ces deux parties, bien séparées dans la plupart des machines fixes et de celles employées à la navigation, sont moins distinctes dans les machines mobiles où elles se trouvent accolées.

L'emploi économique du combustible et la disparition de la fumée sont les deux points vers lesquels ont tendu les perfectionnements apportés dans la construction des chaudières. En établissant un contact plus intime entre la fumée et l'eau à vaporiser, on a diminué notablement la dépense de houille ; on a appliqué plus fréquemment, dans ce but, aux machines fixes les chaudières tubulaires qui étaient presque exclusivement réservées aux locomotives et aux machines de bateaux ; c'est-à-dire qu'au lieu de faire circuler l'air chaud, qui s'échappe du foyer, autour de la chaudière seulement, on l'a fait pénétrer dans son intérieur en le faisant passer dans un grand nombre de tubes qui traversent la chaudière dans toute sa longueur, et qui sont entourés d'eau de toutes parts.

Cette disposition de générateurs tubulaires, qui a encore l'avantage d'occuper moins de place pour une même quantité de vapeur à produire, a cependant ses inconvénients. La construction en est plus coûteuse, les réparations et le nettoyage plus difficiles.

L'emploi de la houille comme combustible a l'inconvénient de produire une épaisse fumée noire qui rend si désagréable le voisinage d'une usine. Bien des appareils ont été inventés pour faire disparaître cette fumée, mais tous, ou presque tous, péchaient par une trop grande complication. Les règlements de police sur les *foyers fumivores* n'ont jamais reçu qu'une application incomplète, et nous ne sachions pas que la loi décrétée en 1860, par le Grand Conseil du canton de Vaud, ait contribué à faire construire un seul fourneau d'après le modèle officiel. L'exposition de Londres a montré, sous ce rapport, la solution la plus simple et la plus complète que l'on pût désirer. Une simple ouverture, pratiquée dans la porte du foyer, à la hauteur de la couche de combustible, amène au-dessus de celui-ci un courant d'air qui suffit pour faire brûler toutes les particules de charbon qui flottent dans la fumée. Un papillon tournant permet de régler le courant d'air

---

la fortune à venir, trouva un prêteur obligeant qui lui avança une assez forte somme destinée à suffire aux exigences de son nouveau grade. Au jour fixé pour le départ, toutes les connaissances du jeune caporal arrivèrent à Chexbres pour le chercher, et Antoine les reçut à l'auberge de l'oncle Samuel, où de vigoureux toasts furent portés à l'honneur de notre héros. On but à ses futures épaulettes, à la vie de caserne, à la bonne arrivée, au retour prochain, et toute la joyeuse bande quitta le village précédée par un tambour qui tapait sur sa peau d'âne de la façon la plus réjouissante.

Laissons-les continuer leur route et revenons à l'auberge de la Croix Blanche, où nous attend une nouvelle connaissance.

CHAPITRE IV.

Une jeune fille de dix-neuf ans environ, à mise modeste, mais d'une scrupuleuse propreté, venait d'arriver chez l'oncle Samuel et l'avait rencontré sur sa porte au moment où il sortait pour aller chez Abram Cornaz. Sa robe de *galette* dessine une taille un peu forte, mais bien prise et gracieuse, ses pieds bien chaussés sont petits et cambrés et son bonnet de tulle a de la peine à contenir une chevelure brune des mieux fournies.

L'aubergiste la reconnut à première vue : « — Tiens, c'est toi, Marguerite. Quel vent t'amène par ici, comment se porte ta mère ?

— Ma mère, reprit la jeune fille, et deux larmes silencieuses jaillirent de ses yeux abattus, ma mère est morte. Voici une lettre qu'elle m'a recommandé de vous remettre sans faute... J'ai été malade pendant trois semaines après la perte de ma chère mère, et dès que j'ai pu quitter N***, je me suis mise en route pour venir vous trouver.

A ces paroles, la figure de l'oncle Samuel se rembrunit sensiblement, et c'est d'un ton beaucoup moins amical qu'en commençant qu'il engagea Marguerite, puisque tel est le nom de l'orpheline, à entrer dans la chambre. — Pendant qu'il prenait connaissance de la lettre, la pauvre enfant regardait machinalement autour d'elle, puis son regard se fixa bientôt sur la figure de l'aubergiste. En voyant l'air de plus en plus contrarié de celui-ci, elle baissa les yeux sur ses genoux ; on pouvait s'apercevoir à quelques mouvements nerveux des efforts qu'elle faisait pour cacher